



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère des Finances
Direction Générale des Douanes
Direction Régionale des Douanes d'Annaba
Inspection Divisionnaire des Douanes à Annaba
Recette des Douanes à Annaba-Contentieux

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

La recette principale des douanes à Annaba et la recette des douanes à Annaba-contentieux procéderont le **17 septembre 2019**, à partir de **09h 00mn**, au niveau du **Dépôt du receveur principal sis au Port d'Annaba**, à l'organisation d'une **vente aux enchères publiques**, des lots de marchandises désignées ci-après :

Les marchandises proposées à la vente aux enchères publiques:

-Véhicules et Camions, Motos, Moustiquaires pour bébé, Matière semi-fini pour couche-bébé, Matière semi-fini pour chaussures, Tissus divers, Effets vestimentaires et Palladiums, fils et Aiguilles de couture, Gants de sport, Machine Injection plastique, Pièces détachées diverses, Sacs à main divers, Bijoux de fantaisie, Fils barbelé, Produits cosmétiques et maquillages, Machine à découper de Charbon, Appareils électriques, Lampes et Spots, Feuilles en papier pour fabrication des gobelets et diverses autres marchandises.

Points de visite :

- **Port d'Annaba (dépôt du receveur d'Annaba) ;**
- **Centre Régional des infrastructures des douanes (Route Aéroport Rabah BITAT);**

Conditions de Vente :

- Les marchandises sont adjudgées libres de tous droits et taxes au plus offrant et dernier enchérisseur et ne sont remises que contre paiement au comptant, en espèces ou par chèque certifié ;
- Les frais d'enregistrement 2,5% ainsi que l'enlèvement des marchandises sont à la charge des adjudicateurs ;
- Les marchandises sont à enlever dans les 48h qui suivent l'adjudication, et les lots adjudgés et payés que le preneur n'aura pas enlevés dans un délai de 08 jours seront, après mise en demeure adressée à l'intéressé, laissés sur les lieux de la vente à ses frais et ses risques et périls ;
- Les marchandises sont vendues à l'état ou elles se trouvent sans garantie de la part de l'administration des douanes, aucune réclamation ne pouvant être admise pour quelque cause que ce soit ;
- Les adjudicateurs doivent se munir d'un registre de commerce original faisant ressortir que l'activité exercée à un rapport avec la nature de marchandises proposées à la vente (+ une copie), des copies de la carte d'immatriculation fiscale et de la pièce d'identité nationale, et un cheque certifié pour les lots dépassant 1.000.000,00 DA ;
- Les visites sont autorisées 48 heures avant la vente, pendant les heures de travail.

Le Receveur des Douanes à Annaba-Contentieux

